



## **Collaboration avec partenaires Américains : Mode opératoire pour demander un co-financement ANR-NSF dans le cadre d'un projet soumis dans un appel à projets ANR :**

### Pour les partenaires Américains :

- U.S. investigators may request funds from the U.S. National Science Foundation (NSF) [www.nsf.gov](http://www.nsf.gov) to support their participation in collaborations with French researchers. U.S. researchers may include international components in new proposals submitted to any relevant NSF program. U.S. investigators should consult early in the application process with both the NSF disciplinary program manager and the France program manager in the NSF's Office of International Science and Engineering (link to [www.nsf.gov/oise](http://www.nsf.gov/oise)).
- For an existing NSF award, a U.S. Principal Investigator may contact the NSF disciplinary program manager and the France program manager in the NSF's Office of International Science and Engineering (link to [www.nsf.gov/oise](http://www.nsf.gov/oise)) to ask if it is possible to request supplementary funding for projects already supported by NSF.
- In addition, NSF has several specific programs that highlight international collaboration, a list of which can be found at [www.nsf.gov/oise](http://www.nsf.gov/oise).

### Pour les partenaires français:

En dehors des accords de partenariat ANR-NSF dans des domaines spécifiques donnant lieu soit à l'ouverture du programme blanc ou un autre programme de l'ANR (ex : chimie programme CCI et dans le domaine des matériaux programme MWN) ou bien à un appel à projets dédié (ex: ANR-NSF non thématique en Sciences Sociales), il est possible de soumettre une proposition avec des participants américains dans le cadre des appels à projets nationaux ANR. Pour cela un dossier de candidature sera soumis à l'appel à projets ANR concerné en respectant les règles de soumission (modèle – formulaire - documents signés), de recevabilité et d'éligibilité et la date de clôture de celui ci. La proposition scientifique devra inclure et expliciter les travaux effectués en France et aux Etats-Unis.

En parallèle, le partenaire américain devra contacter le bureau des affaires internationales de la NSF ([www.nsf.gov/oise](http://www.nsf.gov/oise)) et le responsable programme NSF (Voir texte de la NSF ci-dessus) et leur soumettre la même proposition scientifique.

Les projets éligibles seront évalués et sélectionnés séparément par chaque agence selon sa procédure d'évaluation propre. Dans un second temps, l'ANR et la NSF décideront conjointement des projets franco américains financés sur la base des évaluations et expertises de chaque pays. Le principe du lieu s'appliquera pour le financement, chaque agence finançant les équipes de son pays.